

AR PREFECTURE

016-211601687-20210215-20210203D-DE
Regu le 16/02/2021

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt-et-un

Le 15 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 février 2021

PRESENTS : MMES CHARLES – LESENNE – POT –
SCHROEDER – TABEL

MM. BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –
HUBERT – JUANOLA – SUTRE

EXCUSES : MM DESLANDES – LEROY

ABSENTS : MMES GUÉRIN – STAËL

POUVOIR : S.O.

Monsieur SUTRE a été nommé secrétaire.

2021-02-03 D

OBJET : Convention abri-bus

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'abri-bus de Chez Renard est situé sur une parcelle privée cadastrée B 71 et qu'une convention avait été signée avec l'ancien propriétaire.

Monsieur le Maire précise que cette parcelle a changé de propriétaires et qu'il s'est rapproché des nouveaux qui acceptent toujours la mise à disposition de la parcelle à titre gracieux pour cet abri-bus.

Par conséquent, Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention pour cet abri-bus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la convention et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférant.

Fait à Jauldes, le 16 février 2021

Le Maire

Sébastien BOIVENT

